

La Maison des associations a-t-elle une chance d'exister?



Jeudi, deux des anciens locaux de feu le quotidien genevois *La Suisse* seront mis aux enchères. Pour tenter d'inciter l'Etat à se porter acquéreur, la Fédération pour l'expression associative, qui aimerait transformer l'endroit en Maison des associations, a occupé les lieux hier. En vain? (J.-L. Planté) ■ 3

couvre 25 0158

25.07.58

MAISON DES ASSOCIATIONS

L'Etat ne veut pas acheter les anciens locaux de *La Suisse*

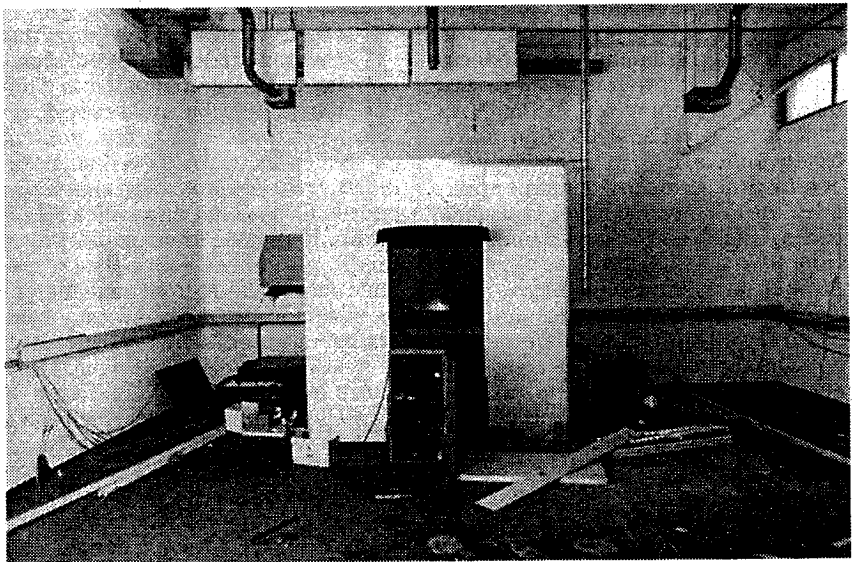
La Fédération pour l'expression associative a entamé hier une occupation de 24 heures des anciens locaux de «La Suisse». Apparemment en vain.

Qui se portera acquéreur des locaux de feu le quotidien *La Suisse*? La question hante depuis de longs mois maintenant tous les partenaires de la Fédération pour l'expression associative (FEA). Et à mesure que la date de la vente aux enchères approche, l'inconnue se mue en angoisse. Car il y a bien des chances que la Maison des associations sociopolitiques ne voie jamais le jour, l'Etat refusant de délier la bourse. Alors, pour tenter d'influer sur le cours des événements, la FEA a entamé hier matin une occupation symbolique des locaux. Occupation menée par une trentaine de personnes, qui s'achèvera ce matin par une visite au Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement. Avec l'espoir de convaincre Laurent Moutinot, le chef du département, du bien-fondé de l'opération. Apparemment, cela sera peine perdue.

50 RÉSERVATIONS

Mais les partenaires de la FEA, qui planchent depuis deux ans, n'en démordent pas. Leur projet? C'est du sérieux et du solide, assurent-ils. Aujourd'hui, une cinquantaine d'associations auraient déjà réservé d'éventuels mètres carrés disponibles. On y trouve pêle-mêle des groupements locaux tels que Dialogai ou la coopérative de l'excinéma La Strada. Lesquels côtoient des mouvements à vocation internationale comme le Comité de soutien au peuple tibétain ou le Bureau international de la paix. Bref, un beau patchwork associatif qui affirme avoir un urgent besoin de locaux.

Voulant prouver qu'ils n'étaient pas de simples quémandeurs un peu rêveurs, les membres de la FEA ont établi un plan financier des rénovations - évaluées à un peu moins de 3 millions de francs, que la Fédération assumerait - et élaboré un budget de fonctionnement. «Le projet est viable à condition d'avoir un droit de superficie gratuit. Sinon les loyers seront beaucoup trop chers», explique Régis de Battista, un des principaux coordinateurs de la FEA.



La remise en état des locaux est estimée à près de 3 millions de francs. Jean-Luc Planté

Seulement voilà, dans cette affaire, l'Etat fait, au mieux, preuve de scepticisme et, au pire, la sourde oreille. «M. Moutinot, lors des trop rares réunions que nous avons eues avec lui, s'est montré plutôt tiède», ajoute Régis de Battista. Et la FEA de constater que lorsqu'il s'agit de «projets somptueux», tels que l'éventuelle construction d'un parking souterrain à la place Neuve ou l'ex-projet d'aménagement de la place des Nations, les droits de superficie gratuits pleuvent. «Mais pour le monde associatif, il n'y a jamais de solutions», remarque, amer, M. de Battista.

ACHETER, MAIS À QUEL PRIX?

Reste que ce droit de superficie coûterait à l'Etat, puisqu'il devrait auparavant acheter les deux bâtiments mis en vente jeudi, les 8 et 8bis de la rue du Vieux-Billard, soit ceux qui appartiennent encore à la société en liquidation Sonor SA. En juillet, la mise de départ était fixée à 2 millions l'unité. Depuis, les créanciers auraient revu leurs prétentions à la baisse, tant il est vrai que les acheteurs potentiels ne sont pas légion. A tel point qu'un consultant en immobilier estime que l'ensemble

pourrait se négocier aux alentours de 2,5 millions.

Mais, pour l'Etat, seule la somme de 4 millions fait foi. Dans ces conditions, indique Laurent Moutinot dans un communiqué, «l'acquisition des locaux de l'ex-journal *La Suisse* ne peut être envisagée car la somme est trop élevée eu égard aux possibilités de l'Etat». Et le magistrat de déplorer également le manque de garanties budgétaires, tant au niveau de la rénovation que du fonctionnement des promoteurs du projet.

Fin de l'aventure? C'est fort possible. Même si le magistrat se veut conciliant et affirme, conformément à une motion votée par la majorité du Grand Conseil invitant le Conseil d'Etat à soutenir un projet de Maison des associations, accueillir d'un œil favorable une telle initiative. Mais pas dans les anciens locaux de *La Suisse*. Déçue, la FEA ne se déclare pas dupe. «Le projet est raisonnable», indique Luc Gilly, député de l'Alliance de gauche et membre du Groupe pour une Suisse sans armée, qui ajoute: «Vraisemblablement, Laurent Moutinot a très mal lu le dossier.»

MARCO GREGORI